

Saint -Etienne, le 13/01/2024

ALERTE POLLUTION ATMOSPHERIQUE ALERTE DE NIVEAU 1

Suite aux informations données par ATMO Rhône-Alpes, la préfecture de la Loire communique :

Un épisode de pollution de type "Mixte" touche actuellement le bassin d'air stéphanois ainsi que le bassin d'air des Contreforts du massif central.

La procédure d'alerte de niveau 1 est activée à compter de ce jour le 13 janvier 2024, avec la mise en place des mesures à partir de 17H, excepté pour les mesures de transports qui seront effectives à partir de 5h demain matin, à l'ensemble des communes du département.

L'arrêté préfectoral n° 259-DDPP-2020 du 22 juillet 2020 stipulant les mesures à mettre en œuvre pour chacun des domaines concernés est applicable dès à présent. Cet arrêté est consultable en ligne sur le site internet de la préfecture de la Loire.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site www.atmo-auvergnerhonealpes.fr ou le site de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr